

# La création d'une absence avec gestion d'une carence

**Prérequis:** Avant la mise en place d'une absence facturée, il faut:

- Avoir créer les produits ( fichiers de base / produits) qui ne sont pas utilisés dans le dossier de la personne.

Exemple:

- Pour gérer les absences facturées durant le délai de carence:
  - Créer un produit : Prix de journée 72H dont le tarif sera identique au produit défini dans les éléments de facturation du dossier de la personne.
- Pour gérer les absences facturées après le délai de carence:
  - Cas pour une hospitalisation générale : Création d'un produit " Hospitalisation + 72h" dont le tarif sera ( prix de journée moins le forfait hospitalier de 20€).
  - Cas pour une hospitalisation psychiatrique: Création d'un produit " Hospitalisation psy + 72h" dont le tarif sera ( prix de journée moins le forfait psy de 15€).

## Remarque:

Dans le cadre d'un motif d'absence facturée, il est possible de choisir le nombre de jours de carence (3 par défaut).

Le produit à utiliser avant que ce délai soit échu et celui à utiliser après ce délai.

Un arrêt de facturation est également paramétrable (30 jours par défaut)

Le nombre de jours de carence peut aller de 0 à 30 jours. L'arrêt de facturation de 0 à 365 jours

